

30 avril 2009

### **Mise à disposition du document de référence 2008**

Bolloré a déposé, le 30 avril 2009, son document de référence 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : <http://www.bolloré.com>

Le document de référence inclut notamment le rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société, le rapport des commissaires aux comptes y afférent, le rapport financier annuel 2008, les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes, ainsi que le document d'information annuel.

